

Média indépendant au service du bien commun



Entre sagesse et rébellion

Au Québec, les femmes en bonne santé qui vivent une grossesse normale sont admissibles à un suivi par une sage-femme. De plus, ces services de sage-femme sont gratuits pour toutes les femmes qui possèdent une carte d'assurance-maladie. Au sein du réseau des universités québécoises, c'est l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui offre le programme de baccalauréat en pratique sage-femme. Celui-ci a pour but de former des sages-femmes autonomes offrant aux femmes et à leur famille des soins de première ligne sécuritaires et professionnels tout au long de la période périnatale.



ISABELLE PADULA
JOURNALISTE

Ainsi, au Québec, la pratique de sage-femme a commencé à être légalisée et encadrée depuis plus de 20 ans. Malgré leur légitimité reconnue, quelle place occupent les sages-femmes dans notre système de santé actuel? Qu'en est-il de l'accessibilité à leurs services? De la Mauricie en passant par la Gaspésie et Vancouver avec un arrêt dans la communauté de Chisasibi, le nouveau film documentaire intitulé *Sages et rebelles*, dont l'avant-première a eu lieu récemment à Trois-Rivières, aborde ces enjeux encore méconnus et peu médiatisés.

ENTRETIEN AVEC LA RÉALISATRICE
CLAUDIE SIMARD

Isabelle Padula : Bonjour Claudie, comment pourrais-je t'introduire en quelques phrases?

Claudie Simard : Je suis la réalisatrice d'un documentaire, *Sages et rebelles*, mon premier film et je l'espère non mon dernier. J'ai un parcours en arts et en communications et je suis ainsi revenue à mes premiers amours après un passage de dix ans en information. J'ai grandi et j'ai fait mes études en musique à Trois-Rivières. Ensuite, j'ai quitté la région, mais avec les enfants, l'appel d'avoir un équilibre de vie a fait en sorte que je suis revenue à Saint-Boniface en Mauricie depuis quelques années où je vis le bonheur avec ma famille.

De quelle façon t'es-tu sentie interpellée par cet enjeu lié à la pratique sage-femme?

C.S. : Personnellement, je n'ai pas eu accès à ce service, car il n'y en avait pas dans la région où j'étais à ce moment-là, en Abitibi, et je n'avais jamais vraiment entendu parler de cette alternative. Ce n'est pas tout qu'il existe un service de

sages-femmes, il faut aussi que la population en soit informée.

Pourquoi avoir choisi de traiter cet enjeu sous la forme d'un documentaire?

C.S. : Je trouvais que le documentaire permettait de laisser l'image parler. Un reportage est davantage intellectuel et informatif tandis qu'avec le cinéma documentaire, je pouvais laisser vivre des moments. Quand j'ai assisté à des rencontres, ça m'a bouleversée la façon et le respect que les sages-femmes portent au pouvoir. C'est une dynamique d'égalité et de soutien. Le prendre soin que les sages-femmes ont envers les femmes qu'elles accompagnent, c'est révolutionnaire. J'ai assisté à deux accouchements pour réaliser le film et j'ai pleuré parce que j'aurais aussi voulu vivre cela comme accouchement.

Présente-moi brièvement les personnes et les organisations de la Mauricie qui ont été des ressources pour ton documentaire?

C.S. : Nous avons eu la chance d'aller à la Maison de naissance de la Rivière à Nicolet, la seule maison de naissance en Mauricie et au Centre-du-Québec. Maude Lapointe y travaille et elle est une des trois sages-femmes du film documentaire. Des étudiantes du programme de baccalauréat de l'UQTR sont également présentes dans le documentaire pour témoigner de la difficulté des parcours des études et de certaines inégalités. Et j'ai également été en lien avec L'auberge autogérée des étudiantes sages-femmes de Trois-Rivières qui propose un hébergement répondant aux besoins spécifiques des étudiantes du baccalauréat en pratique sage-femme. Il y a un lien fort avec la Mauricie dans le documentaire.

Sages et rebelles, pourquoi avoir choisi ce titre?

C.S. : D'un côté, j'ai rapidement compris que ça prenait une très grande sagesse pour accompagner des femmes dans un moment aussi intense que celui de l'ac-



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Claudie Simard est la réalisatrice du nouveau documentaire *Sages et rebelles*.

couchement. De l'autre, j'ai été surprise de constater combien les sages-femmes dans toute leur sagesse se heurtent à des fermetures du système dans lequel elles doivent faire preuve de détermination pour aller à contre-courant. C'est ce contre-courant qui représente le côté rebelle. De vouloir prioriser la femme qui accouche et non pas seulement l'enfant à naître et de redonner le pouvoir aux femmes dans l'accouchement, c'est aller à contre-courant. Dans le milieu médical également, les sages-femmes sont à contre-courant. Elles ne se considèrent pas elles-mêmes rebelles mais elles sont au centre d'une lutte de reprise de pouvoir dans l'accouchement à laquelle elles participent malgré elles.

Quels sont les défis de réaliser un film documentaire au Québec?

C.S. : Le financement est complexe, long et insuffisant. Du côté des diffuseurs, il y a une demande, mais il faut arriver avec un sujet méconnu et de l'heure. Concrètement, entre autres avec la façon dont sont octroyés les budgets, ça va nous prendre presque trois ans à le réaliser. Ainsi, il faut trouver un sujet méconnu, porteur, d'actualité, qui nous touche au fond du cœur et dont on est la personne désignée pour le porter comme réalisatrice. Ce sont beaucoup de critères à réunir dans un même moment. Je suis membre du regroupement les Réalisatrices Équitables qui vise à at-

teindre l'équité pour les femmes dans le domaine de la réalisation au Québec et faire en sorte que les fonds publics soient accordés de façon équitable aux réalisatrices. Il est important de donner une voix plus juste aux femmes et à leurs préoccupations sur nos écrans.

Tout au long de leur vie, les femmes vont traverser des épisodes de changements tels que l'adolescence, l'entrée dans la sexualité, le désir ou le refus de grossesse, la ménopause... Est-ce que la sage-femme a actuellement les compétences pour être placée comme professionnelle de référence pour la santé globale de la femme?

C.S. : Le champ de pratique et d'expertises des sages-femmes va au-delà de la grossesse. Il y a entre autres l'allaitement, la santé sexuelle et reproductive des femmes. En ce qui concerne la contraception pour les adolescentes, les sages-femmes auraient la compétence pour le faire. Ce sont les provinces qui déterminent les champs de pratique, mais il y a une chasségardée. Ces compétences sont là et on ne les utilise tout simplement pas. 

Le film documentaire Sages et rebelles est accessible gratuitement sur Tout.tv au <https://ici.tou.tv/sages-et-rebelles>.

SOMMAIRE

- SOCIÉTÉ P. 2
- ÉDITORIAL P. 3
- CHRONIQUE HISTOIRE P.4
- ACTUALITÉS P. 5
- ÉCONOMIE P. 4
- ENVIRONNEMENT P. 6-7
- GRANDS ENJEUX P. 8-9
- CITOYEN.NES DU MONDE ET DE CHEZ-NOUS/
RENDEZ-VOUS DES CINÉMAS DU MONDE P. 10-11
- CHRONIQUE ÉCONOMIE P. 12
- CHRONIQUE INTERNATIONALE P. 12
- CULTURE P. 13-14
- LA TÊTE DANS LES NUANCES P. 15
- REMERCIEMENT ET RAYONNEMENT P.15

Le commerce illicite du sexe à Trois-Rivières entre 1850 et 1916 PAGE 5

Contrôle anti-moustique : est-ce le loup qui garde la bergerie PAGE 6

Pour en finir avec les paradis fiscaux PAGE 12

Jacques Newashish et les dessins du guerrier PAGE 13

NOUVELLE DIRECTIVE VISANT LES INFIRMIÈRES DU CIUSSS-MCQ

Une décision mûrement réfléchie?

La décision est tombée comme une bombe, début février. D'ici à l'automne, la direction du CIUSSS-MCQ obligera progressivement toutes ses infirmières à travailler une fin de semaine sur trois. On dit vouloir ainsi combler le manque chronique d'effectifs dans les services 24/7. Cette décision soulève la colère des infirmières qui écotent une fois de plus de la désorganisation de notre réseau public de la santé. Pourquoi en sommes-nous arrivés là, et surtout, sommes-nous vraiment en train de régler le problème?



STEVEN ROY CULLEN

Pour l'instant, la directive du CIUSSS-MCQ n'est en vigueur que pour le personnel infirmier de Drummondville, l'épicentre du manque d'effectifs dans les services 24/7. L'hôpital de la métropole centriquaise fait régulièrement les manchettes pour son urgence débordée et sa pénurie de personnel.

Dans un communiqué daté du 14 février, le CIUSSS-MCQ explique sa décision en partageant des statistiques illustrant la problématique vécue spécifiquement à Drummondville. Pourtant, on vise d'ici l'automne à ce que toutes les infirmières de la Mauricie et du Centre-du-Québec travaillent une fin de semaine sur trois.

Selon le CIUSSS-MCQ, appliquée à l'ensemble du territoire, la nouvelle directive aura pour effet de permettre plus de prévisibilité pour le personnel des centres hospitaliers et CHSLD, un meilleur équilibre travail-vie personnelle, une diminution du recours au temps supplémentaire obligatoire, une offre de services plus sécuritaire et de qualité ainsi que davantage d'équité.

La colère des infirmières sème le doute sur le bienfondé de la décision du CIUSSS-MCQ. Sans nier le besoin de répit de leurs collègues de l'hôpital Sainte-Croix, plusieurs infirmières témoignent à visage découvert pour mettre en garde la population contre les enjeux soulevés par la mise en place d'une telle mesure. D'une part, la directive aura pour conséquence de déplacer ou d'étaler le problème en réduisant les effectifs de jour en semaine ailleurs dans le réseau. D'autre part, en forçant la mobilité des infirmières vers des secteurs différents une fin de semaine sur trois, elle fait fi de la spécialisation des infirmières et met à risque la sécurité des patient.es.

Selon un document interne qui s'est retrouvé sur les réseaux sociaux, en plus de la directive déjà annoncée, le CIUSSS-

MCQ prévoit fusionner certains services pour regrouper des équipes d'infirmières et faciliter encore davantage leur mobilité interdépartementale. Par exemple, à l'hôpital Sainte-Croix, il est prévu d'intégrer les services d'hémodialyse et d'insuffisance rénale à l'unité des soins intensifs ainsi qu'à l'urgence. Or, ces départements requièrent des spécialités différentes.

La situation au CIUSSS-MCQ inquiète Luc Mathieu, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. « Quand on a des attitudes comme ça chez les employeurs, on ne reconnaît pas l'expertise développée chez les infirmières. On postule qu'elles sont interchangeables d'un secteur de soins à l'autre. Une infirmière que ça fait 10 ans qui travaille, par exemple, en soins à domicile, si on l'envoie en chirurgie, elle se comporte comme une infirmière novice », a-t-il soutenu en entrevue sur les

ondes d'ICI Mauricie – Centre-du-Québec.

Outre les répercussions sur la qualité des soins et la sécurité des patient.es, la directive du CIUSSS-MCQ a pour effet de décourager les infirmières qui voient leurs conditions de travail se détériorer. Plusieurs d'entre elles perdront les avantages acquis par l'ancienneté et les années de dur labeur en étant forcée de travailler à nouveau les fins de semaine. D'ailleurs, certaines étudient déjà les options de sortie.

En fait, la directive du CIUSSS-MCQ ressemble davantage à une mesure pour faciliter la vie de l'administration qu'à une opération pour améliorer la qualité de vie des infirmières. Peut-être, au mieux, réussirons-nous à combler des quarts de travail à court terme, mais au risque d'empirer la situation à long terme.

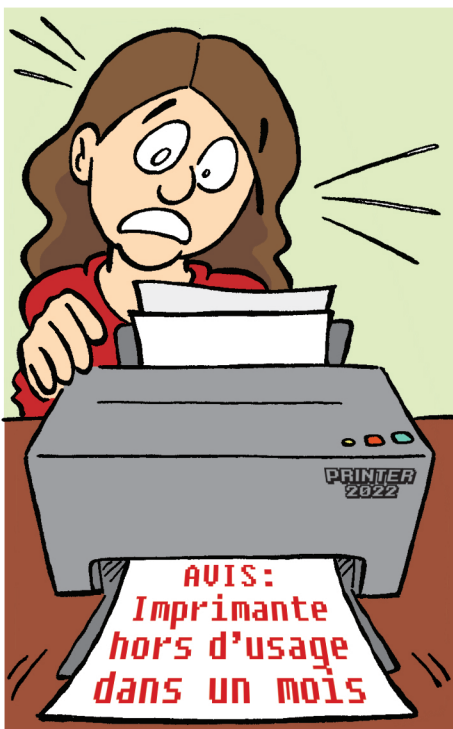
Encore une fois, on semble incapable de voir la racine du problème et on applique un pansement sur une plaie sans administrer de remède à l'organisation de nos soins de santé au Québec et surtout sans consulter les infirmières sur le plancher.

Il suffit d'aller faire un tour à l'urgence pour comprendre que l'engorgement et les débordements répétés ne sont pas seulement attribuables à un manque d'effectifs. Nombreuses sont les personnes qui s'y trouvent pour des problèmes de santé mineurs et qui attendent pour voir un médecin. Il faudra accélérer la reconnaissance des infirmières praticiennes spécialisées et il faudra tôt ou tard s'attarder à la rémunération des médecins et à l'organisation des soins de premières lignes en mettant un terme à l'étalement du privé.

BORIS



OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE



« L'obsolescence programmée, c'est la réduction volontaire, par un fabricant, de la durée de vie d'un produit pour en accélérer son remplacement. »



MAURICIE
SERVICE D'AIDE AU
CONSOMMATEUR

Avec la contribution financière de

Office
de la protection
du consommateur
Québec

Le commerce illicite du sexe à Trois-Rivières entre 1850 et 1916

Au XIX^e siècle, le développement portuaire de Trois-Rivières s’accélère grâce à la construction du chemin de fer Grand Tronc, à la sidérurgie, à l’exploitation forestière et aux activités qui en découlent. Trois-Rivières devient en quelques décennies le lieu de transit par excellence du commerce régional. Or, durant la période estivale, les travailleurs saisonniers prennent d’assaut le centre-ville. On compte parmi eux les bûcherons, les employés du chemin de fer et les matelots. Le centre-ville était donc fréquenté par une population majoritairement masculine qui « fournit son lot de clientèle pour les bordels de la ville ».

FRANCIS BERGERON
CHRONIQUEUR

QUELS SONT LES LIEUX DE DÉBAUCHE À TROIS-RIVIÈRES DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE ?

Le commerce charnel trifluvien compte plusieurs lieux de débauche publics et privés où les clients « commettent le mal » avec des femmes. Ces lieux sont répartis principalement sur l’ensemble du territoire du district de Trois-Rivières, mais également dans les localités environnantes, comme Louiseville, Bécancour, Saint-Léonard-d’Aston, etc. Le dépouillement des archives judiciaires nous révèle que les deux endroits publics les plus fréquentés à Trois-Rivières par les prostituées et leurs clients entre 1850 et 1916 sont le terrain de l’Exposition et le Coteau-Saint-Louis.

Pour la plupart, les lieux privés sont associés aux maisons mal-famées gérées par une tenancière ou un tenancier. Chaque quartier de Trois-Rivières possède une maison de ce genre. Toutefois, certains d’entre eux sont plus souvent liés à la prostitution. C’est notamment le cas des quartiers Saint-Louis et Saint-Philippe où se déroulent

78 % des arrestations entre 1850 et 1916 .

Outre les bordels, les prostituées pouvaient fréquenter une chambre d’une auberge ou d’un hôtel. Ces établissements privés étaient presque tous situés au cœur de la ville, « entre le port et le marché au nord et, à l’ouest, de l’église paroissiale à la rue Saint-Georges ». C’est là que la majorité des travailleurs transitent. Elles pouvaient également rencontrer leurs clients dans des immeubles à logements.

QUI SONT LES ACTEURS PRINCIPAUX DU COMMERCE DU SEXE À TROIS-RIVIÈRES ?

Tout d’abord, les tenancières et les tenanciers de maisons de débauche sont des acteurs caractéristiques du commerce du sexe trifluvien. Généralement, ce sont des femmes – parfois même des couples – qui exploitent ce type d’établissement. Selon les archives judiciaires, la tenancière type est une femme mariée, mère d’un enfant, analphabète et catholique .

Ensuite, les prostituées sanctionnées sont majoritairement des jeunes femmes de moins de 30 ans. Elles sont aussi bien célibataires que mariées et occa-

sionnellement mineures. Les archives nous informent également de l’état civil, de la résidence ainsi que du niveau d’alphabétisation et de tempérance de l’accusée.

M^{me} Gignac de 28 ans, mariée et mère de cinq enfants, « a été arrêtée alors qu’elle exhibait indécemment sa personne aux employés de la manufacture de chaussures de Mr Smardon, en haut du coteau St-Louis [sic]. Elle va, selon les informations de la police, depuis 2 mois, de jour comme de nuit, prendre refuge dans une vieille masure inoccupée au pied du coteau St-Louis [sic], avec une foule d’hommes dépravés et dissolus. Elle s’abandonne à l’ivrognerie et à la prostitution, au point que cette mesure est devenue depuis environ 2 mois, un lieu de grande immoralité et de scandale. Elle est emprisonnée ce 25 septembre 1891, faute de sûretés ».

Des spécialistes de l’histoire évoquent différentes raisons qui poussent les femmes à se prostituer au XIX^e siècle. Certains expliquent qu’un milieu familial problématique « pouvait entraîner la fugue de jeunes filles qui trouvaient refuge dans les bordels ». Alors que d’autres

La Porte Pacifique-Duplessis se situe à l’entrée du parc de l’Exposition. Ce secteur était l’un des plus fréquentés par les travailleuses du sexe de l’époque.



PHOTO : DOMINIC BÉLUBÉ

mettent simplement « l’accent sur les difficultés économiques qui contraignent certaines femmes à avoir recours à la prostitution sur une base occasionnelle ». Or, les femmes qui se prostituaient à temps partiel ne dépendaient pas uniquement des revenus de la vente de leur corps. La prostitution était plutôt le moyen de compléter les revenus provenant d’un autre emploi, comme celui de servante ou de journalière . On comprend que pour ces femmes vivant dans une pauvreté extrême, la prostitution devenait la seule option envisageable. Il faut toutefois noter que certaines vendaient parfois aussi le corps de leurs enfants pour assurer la survie de la famille.

Par ailleurs, le dépouillement des archives permet de démen-

tir quelques idées reçues, par exemple que les tenancières de bordels étaient des veuves et que les prostituées étaient de jeunes femmes célibataires. En réalité, l’analyse de Marie-Joëlle Côté démontre que les veuves tenancières étaient plutôt rares en Mauricie – il s’agissait souvent de femmes mariées, et que les prostituées se recrutaient autant chez les célibataires que chez les femmes mariées.

Finalement, il en ressort que « l’accusée typique est une femme, soit une tenancière mariée âgée entre 21 et 30 ans, soit une prostituée célibataire et mineure. Elle n’a qu’un enfant, est d’origine trifluvienne, affirme ne pas consommer d’alcool et est catholique ».

L'AMOUR
NE DEVRAIT PAS
FAIRE MAL



RESSOURCES D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT
SERVICES GRATUITS, CONFIDENTIELS ET SÉCURITAIRES
24 HEURES / 7 JOURS

De Connivence
violence conjugale

819 379-1011 — DECONNIVENCE.CA

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Vision de 5 femmes sur le féminisme d'aujourd'hui!

La Journée internationale des droits des femmes est une journée de mobilisation à travers le monde et c'est un moment privilégié pour faire des bilans, remettre en question certains mythes et accroître la sensibilisation à l'égard de l'égalité et des réalités vécues par les femmes dans notre société. Cinq femmes œuvrant dans des organisations impliquées en soutien et en intervention auprès des femmes de la Mauricie témoignent de leur vision de la situation des femmes au Québec.

ISABELLE PADULA

JOURNALISTE

Il s'agit de :

- **Véronique Durocher**, Membre doctorante en communication sociale et membre du Groupe d'Actions Féministes (GAF) de l'UQTR ;
- **Joanne Blais**, Directrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) ;
- **Marie-Ève Lajoie**, directrice du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et la violence faite aux femmes (CALACS) Entraid'Action de Shawinigan ;
- **Wafa Zbri**, coordonnatrice du CALACS de Trois-Rivières ;
- **Justine Lefebvre**, intervenante au CALACS La Passerelle et responsable du territoire de la MRC Nicolet-Yamaska.

Isabelle Padula : Quelle est votre définition du féminisme?

Véronique Durocher : Le féminisme est avant tout un droit humain, une volonté d'égalité dans les droits de toutes et tous. Il y a souvent une incompréhension du terme féminisme. Ce n'est pas avoir une supériorité des femmes. L'image que j'ai aimée est celle qu'il ne faut pas comparer les droits des femmes à une tarte. Ce n'est pas parce qu'une personne prend sa place qu'il y a moins de pointes pour les autres personnes parce qu'inévitablement la lutte féministe va rejaillir sur d'autres enjeux. Par exemple, la lutte pour les congés de maternité à l'origine une demande menée par et pour les femmes mais qui a donné lieu à des congés de parentalité pour toutes et tous.

Joanne Blais : Le féminisme, c'est le féminisme tout court. Ça évolue au fil des années mais les enjeux d'égalité hommes/femmes restent pour la plupart les mêmes. On chemine mais il reste des écarts au niveau des inégalités qui sont toujours présents à plusieurs points de vue : pauvreté, exclusion sociale, violence, accès à l'emploi, santé... Il y a encore beaucoup d'enjeux où les écarts ont changé et d'autres où les écarts sont encore présents. Les écarts entre les femmes elles-mêmes sont un enjeu plus présent qu'avant également. On parle dorénavant d'approche intersectionnelle qui prend en compte tous les systèmes d'oppressions et qui vont affecter certains groupes plus que d'autres. Cette approche apporte des réflexions nouvelles.

Marie-Ève Lajoie : Le féminisme représente un idéal de société, porté par des va-

leurs d'égalité, de solidarité et de justice sociale. Il s'agit de donner, ensemble, la possibilité aux femmes d'avoir le choix.

Wafa Zbri : C'est la façon de reconnaître qu'historiquement les femmes ont été opprimées et marginalisées dans différentes sphères de la vie. Le féminisme est là pour remédier à ce problème et atteindre un idéal dans la société. Le féminisme englobe toutes sortes de femmes et toutes les personnes peu importe d'où tu viens, ta couleur ou ta religion parce que toutes les personnes sont égalitaires.

Justine Lefebvre : On est dans un mouvement social et en fait on vise l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est important de reconnaître le travail passé et de se demander aujourd'hui où en sommes-nous et où allons-nous? Il y a encore des mythes à démystifier sur ce qu'est le féminisme. Et ensemble en tant que féministes, on peut faire avancer les choses dans notre société.

Pouvez-vous cibler un gain important pour les femmes dans la ou les dernières années?

Véronique Durocher : Dans la dernière décennie avec les agressions non dénoncées, le mouvement *me too* a permis une prise de parole aux femmes qui ont vécu des agressions sexuelles et qui ne sont plus tenues dans le silence si elles souhaitent parler. À plus petite échelle à l'UQTR, il y a de nouvelles politiques à l'interne ÉDI (équité, diversité et inclusion) qui s'appliquent à diverses sphères dans l'université. À titre d'exemple, très récemment, il y a eu une soirée de remise de bourses avec une plus grande diversité et plus de femmes qui ont pris la parole. On voit que ça prend du temps pour changer les choses mais le vent semble tourner dans la bonne direction à l'UQTR.

Joanne Blais : La reconnaissance que toutes les femmes ne bénéficient pas d'un traitement égal dans la société, c'est un gain pour les femmes et les groupes de femmes marginalisées. Il y a eu beaucoup de dénonciations également par rapport aux violences sexuelles, conjugales, féminicides et de visibilité. On parle davantage de ces situations-là avec les bons mots.

Marie-Ève Lajoie : Les femmes sont davantage représentées dans l'espace public. Le gain majeur au niveau des agressions sexuelles est celui d'être entendues. On commence à se soucier des femmes et des

problématiques liées aux femmes. Il y a une volonté et une conscience sociale mais les droits qu'on a demeurent très fragiles.

Quel est selon vous le plus grand recul observé pour les femmes dans la ou les dernières années?

Véronique Durocher : Un des principaux reculs est le nombre de féminicides dans la pandémie. Au niveau de la violence conjugale, c'est énorme. C'est plus grand que l'université mais ça peut toucher des étudiantes également. Un autre point qui est un recul également ce sont les polémistes dans certains médias québécois et qui définissent le mot *woke* comme un extrémisme pour discréditer l'ensemble des luttes. *Woke*, c'est éveillé. C'est prendre conscience qu'il y a d'autres réalités que la mienne, que moi j'ai des privilèges en parallèle et qu'il y a d'autres personnes qui ont des défis plus grands. Cela m'inquiète parce que j'ai l'impression que ça va nuire à plusieurs luttes.

Joanne Blais : D'un point de vue général, c'est ce qui se passe au niveau de l'environnement précisément sur les changements climatiques. Plusieurs analyses mesurant l'impact selon le genre et le sexe ont été réalisées et ce sont les femmes qui sont le plus directement touchées. C'est un recul qui a un impact direct sur les femmes.

Marie-Ève Lajoie : La remise en question du droit à l'avortement, c'est vraiment un grand recul. Juste d'y penser et de le remettre en question.

Justine Lefebvre : Il y a du travail qui a été fait mais c'est encore fragile. Les

enjeux actuels démontrent toute l'importance des mouvements et des luttes réalisées pour les droits des femmes.

Le GAF est une association de l'UQTR qui lutte pour que le campus soit plus sécuritaire pour tous et toutes. Ce groupe d'intérêt crée des événements de sensibilisation ou de lutte selon l'actualité et les intérêts des membres.

facebook.com/gafuqtr



La TCMFM est un organisme régional de concertation qui existe depuis plus de 40 ans et qui travaille pour la défense des droits collectifs des femmes avec une intervention partout en Mauricie.

tcmfm.ca



Les CALACS interviennent auprès des victimes adolescentes et femmes qui ont vécu des agressions sexuelles. De la prévention et de la sensibilisation sont offertes dans les écoles secondaires et les milieux communautaires. Les services sont gratuits et confidentiels.

calacs-entraide.ca/



calacstr.org



calacs-lapasserelle.org



En complément : Allez lire *Résistance féministe : un appel à l'égalité sur notre site web*, un texte rédigé par Jérémie Perron, journaliste du Bulletin Mékinac.



Oui toi.
T'es forte.
T'es SUPER.
T'es magnifique.

Bonne journée internationale des droits des FEMMES !



allaitement-soleil.org
819.539.8482





Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

tcmfm.ca

RÉSISTANCE FÉMINISTE



SORPRITÉ
NOS AÏEULES
LUTTES
DIVERSITÉS
ANTIRACISME
COLÈRES
NOS ALLIÉS
AMOUR = RÉSISTANCE

8 mars 2023 Journée internationale des droits des femmes

Crédits : Collectif 8 mars. Coopérative Belvédère communication. Illustration : Marin Blanc

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 5

Contrôle anti-moustique : est-ce le loup qui garde la bergerie ?

Quand mars frappe à nos portes, nous sommes tous impatients de revoir l'été. Mais le long hiver québécois nous laisse le temps d'oublier à quel point les moustiques, les mouches noires et les « frappe-à-bord » peuvent gâcher les douces journées de la belle saison.



PIER-OLIVIER BOUDREAU
BIOLOGISTE

Le mois dernier, une nouvelle pétition de 2650 noms a été déposée au conseil municipal de Trois-Rivières contre l'épandage de *Bti* – le *Bacillus thuringiensis* var. *israelensis*, ce fameux insecticide biologique présenté comme étant « parfait » et inoffensif pour la biodiversité. En réalité, le *Bti* contient une bactérie produisant une toxine létale pour certains types d'insectes pi-

queurs et on l'épand dans les milieux aquatiques où vivent leurs larves.

Bien qu'on utilise cet insecticide depuis près de 40 ans, des scientifiques et des citoyens remettent en question son usage à grande échelle. Ces personnes avancent que le *Bti* a des effets sur d'autres animaux que les insectes piqueurs, et que de détruire autant d'insectes a des répercussions sur la chaîne alimentaire.

Un nouveau document de travail du ministère responsable de la faune au Québec, qui a fui dans les médias récemment, apporte de l'eau au moulin. Se-

lon ce document, le ministère soutient que les études sur les impacts du *Bti* sont contradictoires, que le « principe de précaution » devrait s'appliquer et qu'on devrait employer des méthodes alternatives pour tuer les insectes piqueurs.

L'IMPORTANCE DE L'INDÉPENDANCE

Les compagnies qui épandent du *Bti* depuis des années ont vraisemblablement acquis et créé beaucoup de connaissances sur ce produit. Mais se pourrait-il que l'on ne nous dise pas tout ? Pourquoi un chercheur allemand, dont les résultats allaient à l'encontre de ceux de l'industrie, a-t-il été mis en demeure par cette dernière ? Cela s'apparente à une poursuite-bâillon.

De plus, tout chercheur s'intéressant au sujet risque de recevoir une douche froide. Je pense que la majorité du milieu universitaire n'a aucune envie de défendre ses résultats devant les tribunaux. La meilleure manière de répondre à la science, c'est par la science.

Il faut savoir que le commerce du *Bti* est très lucratif. Le contrat entre Trois-Rivières

et GDG Environnement, qui prend fin en 2024, est de l'ordre de 3,5 millions de dollars. Il a par ailleurs été documenté que le lobby de l'épandage du *Bti* est très actif aux niveaux tant provincial que municipal.

Les compagnies allèguent que les insecticides sont homologués par les organisations étatiques. Mais si l'essentiel de la recherche sur ces produits a été faite par l'industrie qui les fabrique, peut-on leur accorder une totale confiance ? Il est légitime de poser ces questions quand c'est le loup qui garde la bergerie et qui nous assure que les moutons sont en sécurité.

SUIVRE LA VAGUE

Nous sortons à peine de la plus grande conférence mondiale sur la biodiversité, la COP 15, qui a eu lieu à Montréal en décembre. Chaque action ayant une influence sur la biodiversité peut devenir la brique qu'on enlève du mur et qui cause son effondrement. Dans ces circonstances, le principe de précaution suggéré par le gouvernement me semble, pour l'instant, la meilleure voie à suivre.

Malgré ce qu'en disent les compagnies, soyons honnêtes : au Québec, le *Bti* est associé à un enjeu de confort et non de santé publique. D'ailleurs, de plus en plus de municipalités font le choix de ne pas épandre cet insecticide. Par exemple, dans les Laurentides et le Bas-Saint-Laurent, certaines villes ont fait ce choix et déjà mis en place des mesures alternatives de contrôle des insectes piqueurs.

À Gatineau, le débat sur ce sujet s'est enflammé au point où la mairesse doit rencontrer prochainement le ministre de l'Environnement, Benoit Charette. Plus près de nous, Nicolet et d'autres municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska ont abandonné l'usage du *Bti*.

C'est dire qu'il est possible de prendre cette décision, et qu'elle devient de plus en plus courante. Il serait peut-être temps que Trois-Rivières et Shawinigan emboîtent le pas et mettent la pédale douce sur l'épandage de *Bti*.

La biodiversité tout comme le portefeuille des contribuables en sortiraient gagnants. 9



PHOTO : DOMINIC BÉRIÈRE

AVANÇONS EN AUTOBUS VERS LA MOBILITÉ DURABLE

La moyenne d'économie pour une personne pratiquant le covoiturage pour le travail est de 2500\$ par année. (Réseau covoiturage)



La Fondation Trois-Rivières durable, la Ville de Trois-Rivières et Développement économique Trois-Rivières sont heureux de soutenir le projet Avancons, la suite par le Programme de soutien à la sensibilisation à la réduction des émissions de GES d'Éclaire fonds environnement Trois-Rivières.



MATIÈRES RÉSIDUELLES ET SURCONSOMMATION

Le trop-plein des friperies

La surproduction et la surconsommation de vêtements neufs entraînent une offre de vêtements usagés qui dépasse largement la demande. Résultat : les friperies et les organismes de la région croulent sous des vêtements et objets à gérer dont beaucoup sont en mauvais état. Ils doivent déployer une énergie considérable ou payer cher pour en disposer.



STÉPHANIE DUFRESNE

JOURNALISTE

ÉNERGIE BÉNÉVOLE AU SERVICE DU TRI

Le réflexe des «3R» (réduire à la source, réemployer, recycler) est une seconde nature pour Valérie Hamel, responsable de l'ouvroir de Saint-Étienne-des-Grès. Étudiante, elle y consacre toutes ses heures libres. Comme elle, une quinzaine de bénévoles donnent de leur temps chaque semaine à l'organisme administré par la Fabrique.

Très souvent, la remise qui sert de lieu de dépôt pour les dons de la population déborde. Chaque semaine, l'ouvroir reçoit en moyenne une quarantaine de grands sacs de vêtements et plusieurs boîtes d'objets en tout genre (vaisselle, linge de maison, livres, décorations, petits électroménagers). Les profits de la revente de ces objets reviennent à la communauté sous forme d'aide alimentaire.

L'équipe inspecte minutieusement les dons : «Par exemple, un jouet à piles, je l'apporte chez moi, je vais l'essayer et le nettoyer avant de le rapporter à l'ouvroir, explique Valérie Hamel. Je compte aussi les pièces des casse-têtes et des jeux de société.»

Tout un réseau local s'affaire bénévolement à revaloriser les matières inutilisables. Le métal et les appareils électroniques défectueux sont ramassés par un ferrailleur. Le verre brisé est placé dans les conteneurs de récupération du groupe Bellemare. Les piles usagées sont déposées dans un lieu de collecte à l'école primaire du village. Les vieux meubles usés sont apportés à l'écocentre. Les textiles qui ne peuvent pas être revendus sont acheminés à un orga-

nisme qui récupère les boutons, les fermetures éclair et la fourrure. Les bénévoles préparent aussi des «guenilles», qui sont vendues «à la poche». Enfin, tout ce qui peut être recyclé est déposé dans le bac bleu.

Grâce à tous ces efforts, l'organisme réussit à limiter ses déchets à sept bacs roulants de grand format remplis à ras bord le jour de la collecte des ordures.

19000 \$ POUR LE CONTENEUR À DÉCHETS

L'organisme trifluvien Le Bon Citoyen finance lui aussi en partie ses actions d'aide alimentaire et de soutien auprès de la population par les profits de sa friperie/ressourcerie.

Depuis la pandémie, toutefois, il est plus difficile de boucler les fins de mois notamment à cause de la dégradation de la qualité des dons matériels à l'organisme, affirme Nathalie Bruneau, directrice générale. «Avec la situation économique plus difficile, les gens vendent leurs articles de bonne qualité sur Internet. Souvent, les vêtements qui sont déposés chez nous sont tachés, déchirés, jaunis, il leur manque des boutons ou ils sentent la cigarette. On ne peut garder pour la revente que deux ou trois morceaux sur dix», estime-t-elle.

L'organisme dispose du reste, soit une centaine de poches de vêtements par mois et une panoplie d'objets et de meubles – tels que des divans déchirés – dans un conteneur à déchets loué à la compagnie Matrec.

Le coût du conteneur s'élève à 19000 \$ pour l'année 2022, révèle Nathalie Bruneau. La Ville de Trois-Rivières assume environ 7000 \$ de cette dépense puisque l'organisme est considéré comme recycleur. Le solde demeure toutefois important. «Imaginez combien il faut vendre de gilets à 4 \$ juste pour payer le conteneur ! C'est de

l'argent qui ne peut pas servir à notre mission sociale», énonce la directrice générale.

L'IMPITOYABLE LOGIQUE DE SURPRODUCTION

C'est par conscience écologique que les gens souhaitent donner une deuxième vie à leurs biens usagés plutôt que de les mettre à la poubelle. En effet, pourquoi jeter lorsque ça peut encore servir ? Le réemploi n'est-il pas un «écogeste» ?

Bien que partant d'une bonne intention, peu de personnes comprennent que l'effet positif du réemploi est quasi illusoire devant l'impitoyable logique de surproduction de l'industrie de la mode éphémère (*fast fashion*). Ce secteur en forte croissance inonde le marché de vêtements bon marché qui sont souvent conçus pour ne pas être recyclés ni réemployés.

Par ailleurs, lorsque le vêtement n'est plus portable, il n'y a pas de débouchés pour les textiles, dit Nathalie Bruneau. «Tout le monde se demande quoi faire avec ça ! Il y a des réseaux pour les acheminer vers l'Afrique, mais cela crée un autre pro-



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Nathalie Bruneau, directrice générale du Bon Citoyen.

blème de pollution mondiale ailleurs.»

DONNER ET ACHETER AVEC CONSCIENCE

Avant de penser au réemploi, on doit d'abord réduire l'achat de vêtements neufs, plaide la directrice du Bon Citoyen. Elle est d'avis qu'il faut ensuite s'assurer de ne remettre aux organismes que des items qui sont beaux, propres et revendables.

Par ailleurs, dans notre contexte de surabondance, acheter des vêtements usagés constitue un geste écologique qui présente plus d'avantages que le don. La

conscience écologique de «je vais donner mon vêtement» devrait se transposer en «je vais acheter un vêtement usagé», fait valoir madame Bruneau.

«Certaines personnes croient que si elles achètent des vêtements au Bon Citoyen, cela prive les gens dans le besoin. Ce n'est pas du tout le cas, dit-elle, car il y en a en masse ! En normalisant l'achat de vêtements usagés, on aide aussi les plus démunis à ne pas se sentir exclus. L'achat de biens usagés n'est pas réservé aux pauvres, c'est un geste écologique pour tout le monde.» 9

Une ressourcerie en Mauricie ?

À l'initiative de la Ville de Trois-Rivières, Énercycle et des partenaires locaux élaborent un projet de soutien aux actions des organismes qui œuvrent en réemploi dans la région.

« Le projet final ressemblera à un Costco du réemploi pour les objets de la vie courante, comme des meubles, des électroménagers et des vêtements », explique Stéphane Comtois, directeur général d'Énercycle. La population pourrait déposer des dons dans un lieu réservé à cet

effet. Les objets réutilisables des écocentres y seraient aussi acheminés.

Ce lieu serait destiné à l'approvisionnement des organismes du milieu communautaire et de l'économie sociale qui vendent des articles d'occasion et qui ne disposent pas nécessairement de l'espace d'entreposage et du transport appropriés. L'endroit pourrait comprendre également un service de réparation.

«Nous sommes à l'étape de la définition des besoins, et de la caractérisation et du volume

des matières qui pourraient être réemployées », précise Gilles Lafrenière, directeur général de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC), qui s'implique dans le projet. « C'est un projet qui va se faire en concertation. Il vise à réduire le plus possible l'enfouissement des matières et à mutualiser les ressources. »

Ce projet fait suite à une mesure du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 d'Énercycle.

DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS. SERVICE AU COMPTOIR DISPONIBLE. INFORMEZ-VOUS!

GROUPE rcm

COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

BLOC Québécois

René Villemure
Député de Trois-Rivières

819-371-5901

1634, rue Notre-Dame Centre, Niv. 1 Local 3, Trois-Rivières, Qc G9A 6E5

Les Palestiniens : Un peuple dépossédé et brutalisé

Le territoire sur lequel a été créé l'État d'Israël en 1948 était d'abord habité par le peuple palestinien, et ce depuis des centaines d'années. Bien que soutenue par plusieurs pays occidentaux, la naissance d'Israël s'est faite dans la douleur pour les Palestiniens. La majorité des familles ont été expulsées de leurs maisons et de leurs terres et vivent aujourd'hui sous l'implacable occupation militaire israélienne. Considérés comme des citoyens de seconde zone, les Palestiniens font l'objet d'une constante surveillance par les forces d'occupation et subissent des vexations de toutes sortes de la part des militaires ou des Israéliens habitant les colonies implantées illégalement en territoire occupé. Nombreux sont ceux et celles qui croupissent dans les prisons israéliennes et on ne compte plus le nombre de jeunes tombés sous les balles de l'armée d'occupation.

Retour aux sources pour comprendre cette tragédie à l'aide de quelques cartes géographiques.

□ État d'Israël
■ Territoires palestiniens



1882

Début discret de la colonisation de la Palestine par des colons juifs venus d'Europe qui achètent des terres et en expulsent les paysans palestiniens qui y vivent.

La Palestine fait alors partie de l'Empire ottoman et 95 % de sa population est arabophone.



1947

Stimulée par l'immigration soutenue venue d'Europe, la population juive représente maintenant 32 % de la population de Palestine. De fortes pressions exercées par les puissances occidentales pour la création d'un « foyer national juif » en Palestine amènent l'ONU à proposer un plan de partage du territoire.



1948-1967

Le 14 mai 1948, les Juifs proclament la création de l'État d'Israël. La Syrie, l'Égypte, l'Irak et la Jordanie, solidaires du peuple palestinien, s'engageront à perte dans des conflits armés avec l'État d'Israël au terme desquels 78 % du territoire initial de la Palestine sera dorénavant sous contrôle israélien.

En 1967, les 22 % du territoire non encore conquis (Cisjordanie et bande de Gaza) sont occupés militairement par Israël. Une occupation qui perdure depuis plus de cinquante ans.



Un partage très injuste

Le plan de l'ONU prévoit que la population juive (32 %) se voie octroyer 55 % du territoire alors que la population palestinienne (68 %) doit se satisfaire de 45 % du territoire réparti en trois morceaux distincts. Un partage jugé inacceptable pour les Palestiniens et insuffisant pour les Israéliens. L'affrontement semble inéluctable.



800 000 Palestiniens expulsés

Fuyant les combats ou expulsés par l'armée israélienne, 800 000 Palestiniens sont jetés sur les routes et s'entassent en Cisjordanie, dans la bande de Gaza ou dans des camps de réfugiés situés dans les pays voisins. Les Palestiniens nomment cet exode la **NAKBA**, c'est-à-dire la « catastrophe ».

PAYSANS PALESTINIENS DEVANT LA PORTE DE DAMAS À JÉRUSALEM EN 1890. (SOURCE: BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS)

AGIR, c'est dénoncer les gestes illégaux de l'État d'Israël et revendiquer la justice

AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension, c'est contagieux!

Suivez-nous sur
facebook

COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

Le mérite d'être clair !

« Chacun doit (...) s'emparer d'autant de collines qu'il le peut pour agrandir les colonies, parce que tout ce que nous prenons maintenant restera à nous... Tout ce que nous ne prendrons pas par la force sera à eux. »

Ariel Sharon

Ex-premier ministre d'Israël,
alors ministre des Affaires étrangères
(Source : AFP, 15 novembre 1998)



Aujourd'hui

Le territoire effectivement contrôlé par les Palestiniens ressemble à un fromage gruyère et ne représente que 9 % des territoires initiaux. Pour une majorité de dirigeants israéliens, l'ensemble du territoire de la Palestine qu'ils appellent le « Grand Israël » doit revenir « de droit » à la population juive.

En violation du droit international, Israël encourage donc l'implantation massive de colonies juives en Cisjordanie. Ces colonies illégales comptent aujourd'hui environ 630 000 colons étroitement protégés par l'armée israélienne. Elles ne cessent de se multiplier et de s'étendre au prix de l'expulsion des familles palestiniennes habitant historiquement ces zones.



Un quotidien humiliant et violent

Enfermés dans des miettes de territoire, les Palestiniens vivent au quotidien dans un climat de violence et subissent les vexations et les dénis de droits propres aux occupations militaires brutales. Le simple fait de manifester peut conduire qui que ce soit en prison, même des enfants, ce qui est illégal. Les colons israéliens, convaincus de leur droit d'occuper toute la Palestine, n'hésitent pas à s'en prendre aux Palestiniens habitant les terres à proximité des colonies. Fermes incendiées, oliviers abattus, assauts sur la personne, tous les moyens sont bons pour contraindre les Palestiniens de laisser place aux colons.

Les Palestiniens sont un peuple d'une résilience peu commune. Alors qu'on cherche à les rendre responsables des heurts et conflits avec les Israéliens, ils ne font au contraire que résister, avec une détermination affirmée, à une agression subie depuis plus d'un siècle, et cela en toute impunité avec la complaisance du Canada et des États-Unis.

Pour en savoir plus

CAMPAGNE BDS-QUÉBEC
Boycott / Désinvestissement /
Sanctions contre Israël
www.bds-quebec.org

CHRONIQUE DE PALESTINE
www.chroniquepalestine.com

LES CANADIENS POUR LA JUSTICE
ET LA PAIX AU MOYEN-ORIENT
www.cjpme.org



Procurez-vous cette brochure chez votre libraire

PALESTINE Plus d'un siècle de dépossession,
Jean-Pierre Bouché, Scribest éditions, 72 pages, 2017

Consultez notre site Internet et abonnez-vous à notre page Facebook

Justice pour les Palestiniens !

www.cs3r.org

LES JEUNES DE
*CITOYEN.NE.S DU MONDE ET
DE CHEZ NOUS* SONT FIERES
DE VOUS PRÉSENTER

LES RENDEZ-VOUS DES CINÉMAS DU MONDE

CHARLES FONTAINE

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

Les Rendez-Vous des Cinémas du Monde sont une réelle célébration de l'art et de la culture qui vise à encourager le développement de l'engagement social et solidaire. Ce festival, piloté par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la manière dont le cinéma peut être utilisé pour soutenir des causes sociales et politiques, ainsi qu'à ceux qui s'intéressent à l'impact que le cinéma peut avoir sur nos vies. Cette 5e édition offre aux participants la chance de découvrir des films documentaires qui mettent en lumière des sujets tels que les droits des femmes, les communautés marginalisées, la lutte contre le racisme, le colonialisme et la discrimination, l'environnement et bien d'autres encore. Les Rendez-Vous des Cinémas du Monde sont une occasion unique de célébrer l'engagement et de réfléchir sur le rôle que le cinéma peut jouer dans la lutte pour un monde plus juste et durable.

Ce cahier spécial des *Citoyen.ne.s du monde et de chez nous* porte ainsi la voix de jeunes cinéphilas ayant pu visionner certains des films qui seront présentés dans le cadre de la 5e édition des Rendez-Vous des Cinémas du Monde qui aura lieu du 20 au 29 mars prochain.



Financé par le Gouvernement
du Canada par le programme
Service jeunesse Canada

Canada



ANIMAL DE CYRIL DION

Un voyage qui redonne espoir

DELPHINE PRÉCOURT

Aux voix jeunes de Bella et Vipulan se joint un ton grave. Ils ont 16 ans et ils souffrent de leur éco-anxiété. Dans *Animal*, réalisé par Cyril Dion, les activistes rencontrent plusieurs spécialistes de l'environnement. C'est un film qui dénonce les causes et les conséquences de la crise environnementale. C'est parallèlement une recherche d'espoir et de solutions. Avec ce documentaire, on veut se renseigner afin de mieux agir. Dion nous fait découvrir la nature malade sous un œil esthétique et délateur. Plusieurs choses vont mal avec l'environnement et continuent d'empirer. Cela est mis au clair dans le film de Dion. Cependant, la diversité des points de vue présentés permet à chacun de créer sa propre perspective. Ils éduquent ceux qui veulent amorcer un changement de mode de vie et donnent les outils pour le faire.

Au cours du long-métrage, les journalistes de terrain novices interrogent sans retenue les adultes qu'ils ren-

contrent. Par exemple, ils demandent à un producteur de bétail s'il croit que le métier qu'il exerce est moralement justifiable. Ils sont aussi invités à prendre place à une rencontre de la Commission européenne afin d'observer son fonctionnement. Le sujet est la pêche commerciale. Les deux militants poursuivront à la marche un ministre en l'interrogeant sur ses positions diplomatiques alors qu'il refuse de leur répondre.

Autrement, on suit les deux activistes dans une opération de nettoyage à Bombay en Inde. Cette visite est accompagnée de bonnes nouvelles. Le leader de l'opération écologique a contribué à la passation d'une loi sur le plastique d'un seul usage et 80 usines de plastique ont été fermées. Au cours de leur voyage, les adolescents s'informent sur la biodiversité, sur l'intelligence animale et autres. Ils rencontrent des gens qui, comme eux, veulent un véritable changement.



EN ATTENDANT RAIF DE LUC CÔTÉ ET PATRICIO HENRIQUEZ

Pour ne pas oublier

ALICE YOUNG

Comment résumer huit ans d'attente, d'espoir, de déception, de manque et de solidarité en quelques heures? C'est ce que le réalisateur québécois Luc Côté a tenté en documentant le combat interminable mené par la famille de Raif Badawi, blogueur progressiste qui fut arrêté en 2012 pour avoir critiqué l'État saoudien. Sa femme, Ensaf, militante pour les droits humains, et ses trois enfants vivent à Sherbrooke depuis 2013. Ensaf n'a jamais cessé de lutter pour la libération de son mari injustement condamné. Toutefois, en attendant sa présence, la vie continue. Les enfants vieillissent, apprennent à conduire. Chaque minute est un moment de famille perdu.

Le film nous rappelle l'opacité des frontières culturelles et idéologiques qui séparent les pays. D'un côté du globe en 2021, Ensaf appelle Raif le soir des élections fédérales pour lui annoncer le résultat de sa campagne en tant que candidate du Bloc québécois. Au même instant, de l'autre côté du monde, Raif répond au téléphone dans un pays où les femmes ne peuvent même pas voyager sans l'autorisation d'un tuteur masculin. Leurs réalités ne peuvent être plus différentes. La même rupture est ressentie lorsque le père

du prisonnier affirme sur un plateau de télévision saoudien que l'organisation *Human Rights Watch* est l'ennemi des hommes.

En attendant Raif révèle aussi la distorsion des priorités malheureusement trop fréquente entre les citoyens canadiens et les figures politiques qui détiennent le pouvoir. Ce désaccord se manifeste notamment au sujet de la vente de véhicules militaires fabriqués au Canada à l'Arabie Saoudite, un pays dont l'historique est de brutaliser ses citoyens.

La lutte des Badawi est soutenue par les gens solidaires de la ville de Sherbrooke qui se rassemblent chaque vendredi. Leur mobilisation est essentielle pour ce qui compte le plus : ne pas oublier Raif.

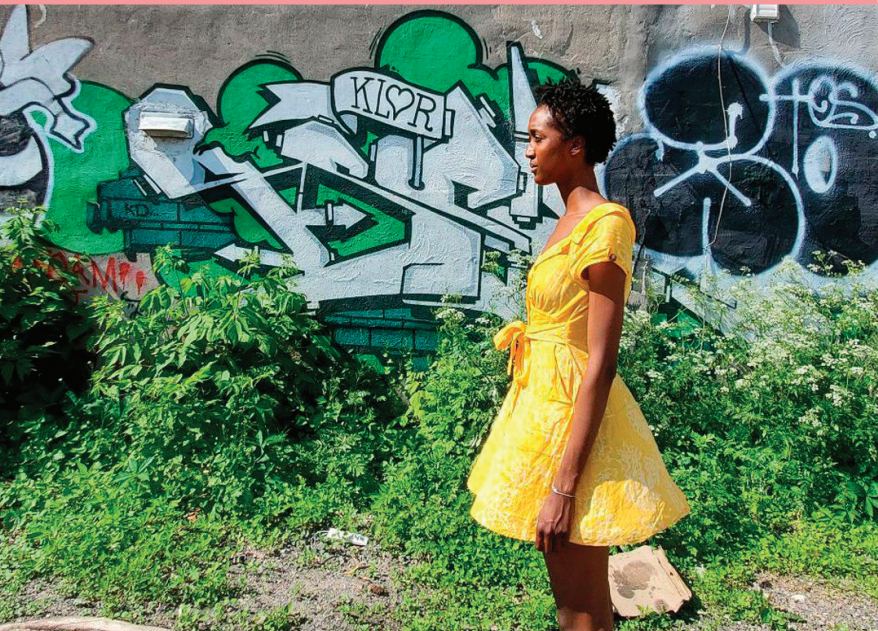
Difficile de ne pas être ébranlé devant les images d'une famille si proche de nous qui pleure de joie en apprenant la possibilité d'être réunie avec leur père. Malgré les fausses nouvelles et l'absence d'amélioration, Ensaf symbolise toujours la détermination phénoménale d'une militante résiliente.

UNE INITIATIVE DU



5^e ÉDITION

EN COLLABORATION AVEC



LE MYTHE DE LA FEMME NOIRE D'AYANA O'SHUN

Se libérer des archétypes

CLARA LANDRY

Le documentaire d'Ayana O'Shun *Le mythe de la femme noire* nous éclaire sur la réalité des femmes noires partout dans le monde, de l'Orient à l'Occident. Elle nous fait un portrait saisissant de ce qu'est une femme noire, sous toutes ses formes, et des limites imposées qu'elle doit rencontrer tout au long de sa vie. Ayana O'Shun met en évidence, avec virtuosité, un fait très simple : la femme noire ne possède pas une place de choix dans notre société. D'une hiérarchie sociale qui a toujours favorisé l'homme blanc, la femme noire reçoit la dernière place, écrasée par le sexisme et le racisme. La réalisatrice de ce documentaire résume cette discrimination sous trois formes : les archétypes de la « Jézabel », de la « Nounou » et de la « femme noire en colère ». Ce sont des représentations de la femme noire souvent diffusées par les médias de masse et qui influencent notre perception de cette minorité.

Ce documentaire est d'une pertinence incomparable, surtout dans le contexte actuel où nous découvrons, en tant que société, que la femme noire est encore aujourd'hui persécutée. Plusieurs questions se posent : comment se réapproprier sa sexualité féminine? Comment s'exprimer sans peur de persécution? Comment avoir foi en son identité en tant que femme noire dans notre société? Dans le film d'O'Shun, 21 femmes offrent par leur témoignage des visions percutantes de leur vie respective et de leur réalité commune en tant que femmes noires. D'un point de vue extérieur sur ce combat social, il est révélateur et nécessaire de se rendre compte de cette discrimination au quotidien. Finalement, le documentaire apporte une solution : en parler respectueusement. Ouvrir la discussion, débanaliser les standards sociaux, pour retrouver une terre commune et égale.



FILMS À L'AFFICHE



LE MYTHE DE LA FEMME NOIRE

Québec, 2022. 94 min. - Français, *Ayana O'shun*

Lundi 20 mars 19 h au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières.
Soirée d'ouverture présentée par Télé-Québec en présence de la réalisatrice.

Long-métrage documentaire qui enquête sur l'image des femmes noires dans la société, de l'hypersexuelle Jézabel à l'aimable Nounou, en passant par l'insolente « Bitch ». Selon des spécialistes, la communauté noire est la minorité la plus touchée par des images créées il y a des siècles. Des femmes noires, leaders acclamées dans leur domaine, racontent les défis que ces représentations d'elles entraînent dans leurs vies. Leurs histoires passionnantes sont appuyées par des images d'archives inédites et fascinantes allant des siècles passés jusqu'à nos jours.



MARCHER SUR L'EAU

France, Belgique. 2022. 89 min. - Français, *Aïssa Maïga*

Mardi 21 mars 19 h au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières.

Le nord du Niger est une région fragile, vulnérable à la sécheresse. Avec *MARCHER SUR L'EAU*, Aïssa Maïga pose sa caméra sur un monde en pleine transformation : changements climatiques, mais également modernisation d'une petite communauté jadis nomade. La poésie du titre du film est aussi à prendre au premier degré : la petite communauté a sous ses pieds toute l'eau dont elle aurait besoin pour survivre, en attente d'un forage qui se fait attendre, bureaucratie oblige. En prenant des allures de conte universel, ce documentaire nous fait admirablement prendre conscience de la fragilité d'une planète que l'Occident tient trop souvent pour acquise.



HISTOIRES BOLIVIENNES

Québec, 2021. 108min. - Espagnol avec sous-titres français, *Guy Simoneau*

Mercredi 22 mars 19 h au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières.

Parti filmer la vie quotidienne et les coutumes des femmes autochtones en Bolivie, le réalisateur se retrouve pris dans la tourmente de l'élection controversée de l'automne 2019. Assemblage passionnant d'observations socioculturelles et de captation de l'Histoire en mouvement. Commentaire discret mais éloquent. Images souvent spectaculaires.



ROJEK

Canada, 2022. 128 min. - Anglais et arabe avec sous-titres français, *Zaynê Akyol*

Jeudi 23 mars 19 h à l'Amphithéâtre du Collège Laflèche.

Après avoir accompagné les femmes révolutionnaires du PKK dans leur combat contre Daech (*Gulistan, terre de roses*, Prix du meilleur espoir - RIDM 2016), la réalisatrice canadienne d'origine kurde Zaynê Akyol signe le saisissant *ROJEK*, dans lequel elle compile une série de témoignages frontaux de certain·es membres de l'État islamique condamné·es par des activités terroristes au Kurdistan syrien. Filmées avec une grande proximité, ces entrevues troublantes permettent un accès à la pensée djihadiste de l'intérieur, nous confrontant aux croyances fondamentalistes.



EN ATTENDANT RAIF

Québec, 2022. 150 min. - Français, *Luc Côté et Patricio Henríquez*

Lundi 27 mars 19 h au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières.

Récit tragique d'une famille brisée par l'acharnement de la monarchie saoudienne, *En attendant Raïf* suit pendant huit ans le combat inspirant d'Ensaf Haidar pour faire libérer son mari, le célèbre prisonnier d'opinion Raïf Badawi. Posant un regard inédit et touchant sur les implications personnelles et politiques de l'affaire, le film observe de l'intérieur les épreuves traversées par cette réfugiée mère de trois enfants, tant au Québec, sa terre d'adoption, que sur la scène internationale.



ZO REKEN

Québec, 2021. 86 min. - Français, Créole Haïtien, *Emmanuel Licha*

Mardi 28 mars 19 h au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières.

À bord d'un «zo reken» (os de requin), surnom d'un véhicule tout-terrain utilisé par les ONG, des Haïtiens font le point sur leur pays, dix ans après le tremblement de terre de 2010. Prise de parole aux airs de road-movie sociopolitique. Dispositif narratif astucieux, appuyé par un filmage souple et élégant. Propos passionnants des intervenants.



ANIMAL

France. 2021. 105 min. - Français, *Cyril Dion*

Mercredi 29 mars 19 h à l'Amphithéâtre du Collège Laflèche.

Deux adolescents, la Britannique Bella et le Français Vipulan, sont très préoccupés par les changements climatiques, la sixième extinction de masse des espèces et la pollution industrielle. Craignant que notre planète devienne très bientôt inhabitable, les deux jeunes décident de la parcourir pour évaluer les catastrophes qui la menacent et surtout, chercher des solutions pour renverser la vapeur. Au fil de leur périple, qui les amènent à rencontrer de nombreux experts, Bella et Vipulan découvrent un monde où l'être humain a oublié non seulement sa place, mais aussi les liens qui l'unissent à la nature. Et le fait qu'il est, lui aussi, un animal.

Pour en finir avec les paradis fiscaux

Alors que nos gouvernements peinent à combler les besoins en éducation, en santé et en services sociaux, le monde est aux prises avec la plus grande fraude fiscale jamais vue dans l’histoire. En effet, plusieurs centaines de milliers d’entreprises et d’individus détournent chaque année des centaines de milliards de dollars vers les paradis fiscaux, privant nos gouvernements de revenus très importants. À quand la fin des paradis fiscaux ?



ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

Un paradis fiscal est un territoire où l’impôt est quasiment nul et qui garantit aux fraudeurs le secret sur leurs transactions financières, en plus d’offrir une facilité déconcertante pour les entreprises d’y installer des filiales fictives pour y pratiquer ce que les 250 000 spécialistes des grands cabinets-conseils appellent l’optimisation fiscale.

LA GRANDE ÉVASION FISCALE

Selon les plus récentes données, les entreprises déplacent 1 200 milliards de dollars de profits par année dans les paradis fiscaux. En conséquence, les montants accumulés s’élèvent à 10 000 milliards de dollars, soit l’équivalent de 11 % de toute la richesse mondiale créée chaque année.

Il va sans dire que ces capitaux cachés privent nos gouvernements de revenus importants. Tax Justice Network évalue les pertes d’impôts à 483 milliards de dollars au niveau mondial par année. Au Canada, les pertes sont évaluées entre 23 milliards de dollars par année par l’Agence de revenu du Canada et 25 milliards par le Directeur parlementaire du budget.

LES STRATÉGIES D’ÉVITEMENT FISCAL

Les stratégies d’évitement fiscal proposées par les cabinets-conseils reposent sur la création de filiales fictives dans des paradis fiscaux dans le but d’y transférer des profits. En 2016, les Panama Papers révélaient que le cabinet-conseil Mossack Fonseca avait créé 214 000 filiales fictives destinées à dissimuler les profits de leurs clients.

La stratégie est relativement simple. Prenons l’exemple de Google qui a vendu ses licences d’algorithmes à faible prix à sa filiale Google Holdings enregistrée aux Bermudes, laquelle les a ensuite revendues à Google à un prix très élevé, de sorte que les profits sont déclarés aux Bermudes.

LES SOLUTIONS

Alors que l’OCDE a entrepris une démarche visant à mettre du sable dans l’engrenage des paradis fiscaux, deux grands experts, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, ont proposé un plan visant à éradiquer les paradis fiscaux. Ils proposent que tous les pays s’entendent pour taxer les profits de leurs entreprises nationales à hauteur de 25 %, peu importe où celles-ci déclarent leurs profits. Par exemple, si une entreprise ne payait que 2 % d’impôt à l’île Jersey, son gouvernement pourrait collecter les 23 % manquants. Avec une telle entente internationale, plus aucune entreprise n’aurait intérêt à déclarer ses profits dans un paradis fiscal, car l’économie d’impôt serait entièrement annulée par la différence d’impôt prélevé par le pays d’origine.

En 2021, l’OCDE a rallié 136 pays à une proposition semblable mais moins contraignante, laquelle devrait entrer en vigueur en 2023 ou 2024. L’entente repose sur deux piliers. Le premier prévoit un impôt mondial de 15 % aux entreprises qui ont un chiffre d’affaires supérieur à 750 millions de dollars. Ainsi, une

entreprise paierait moins de 15 % d’impôts dans un pays étranger (où elle a des filiales), son pays d’origine taxerait la différence. Le deuxième pilier prévoit un impôt de 25 % pour les 100 plus grandes multinationales qui ont un chiffre d’affaires supérieur à 20 milliards de dollars et dont le taux de profit est supérieur à 10 %. Dans le cas d’une entreprise qui aurait un taux de profit de 15 % (15 milliards \$ de profit sur un chiffre d’affaires de 100 milliards \$), elle serait taxée à 25 % sur l’excédent de profit de 5 milliards, soit un prélèvement de 1,25 milliard \$ d’impôt qui serait distribué dans les pays où elle a une activité commerciale. Au total, ces deux mesures devraient rapporter chaque année 220 milliards \$ aux gouvernements concernés, dont 5 milliards \$ au Canada.

Les solutions existent donc, reste la volonté politique de les rendre opérationnelles. 9

SOURCES DISPONIBLES

sur notre site gazettemauricie.com

9 CHRONIQUE INTERNATIONALE

F-35, NAVIRES DE GUERRE ET OTAN

Dépenses gigantesques en vue

On le sait, nos services publics battent de l’aile en raison d’un sous-financement chronique. Alors que les Premiers ministres des provinces évaluaient les besoins additionnels en matière de santé à 280 milliards \$ sur dix ans, Ottawa, prétextant des contraintes budgétaires, n’a consenti qu’une fraction de cette somme, soit 46,2 milliards \$. Comment expliquer qu’on peine à financer convenablement des services publics essentiels pour la population alors qu’explorent les budgets consentis aux « besoins » croissants des militaires? Tentons d’y voir clair en examinant de plus près trois éléments qui influenceront à la hausse les dépenses militaires du Canada et détourneront du trésor public des sommes qui pourraient plutôt servir au maintien, voire au développement, de nos services publics.

Différence enracinée

PRÉSENTE VOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET D'ÉCONOMIE SOCIALE DU TERRITOIRE

Épisode 6 : Les services de transport

BALADO D'ICI POUR LES GENS D'ICI

*Disponible en audio sur countrypop.ca et en vidéo sur Youtube.



JEAN-MARC LORD

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



LES PRESSIONS DE L'OTAN

Avant même la perspective d’une invasion de l’Ukraine par la Russie, l’ancien président Donald Trump critiquait les pays membres de l’OTAN dont les dépenses militaires ne rencontraient pas la cible de 2 % de leur PIB (produit intérieur brut). L’invasion russe en Ukraine a bien sûr ajouté à cette pression, faisant en sorte que même les pays les plus réfractaires à une hausse de leur budget militaire envisagent dorénavant de très fortes augmentations. Plus encore, l’OTAN considère dorénavant que le chiffre de 2 % n’est plus un plafond, mais un seuil minimum.

Bien sûr, le Canada n’échappe pas à ces pressions. Jusqu’en 2014, il consacrait environ 1 % de son PIB aux dépenses militaires, soit 20 milliards \$. Pour l’année budgétaire en cours (2022-2023), c’est 36,3 milliards \$ qu’Ottawa consacre aux dépenses militaires, ce qui représente 1,33 % du PIB. Et selon les prévisions du Directeur parlementaire du budget (DPB), le budget militaire canadien devrait atteindre 51 milliards \$ pour l’année budgétaire 2026-27 ce qui représenterait 1,59 % du PIB. En dollars, il s’agirait d’une augmentation de budget de 155 % par rapport à 2014.

DES AVIONS F-35 À 113 MILLIONS \$ CHACUN

Le Canada signait en décembre 2022 un coûteux contrat avec la société Lockheed-Martin pour l’acquisition de 88 chasseurs furtifs F-35. Ce contrat de 19 milliards \$ comprend les 88 avions à 113 millions \$ chacun, de l’armement et des infrastructures notamment. La durée de vie utile de ces appareils (30 ans) devrait cependant entraîner des coûts totaux s’élevant à 70 milliards \$, ce qui représente donc 795 millions \$ par appareil. De plus, on estime à environ 56 000 \$ par heure le coût d’utilisation d’un F-35. Comme le secteur militaire dans son ensemble, l’empreinte carbone de cet appareil est très importante. Le F-35 a en effet besoin de pas moins de 5600 litres de carburant pour un plein. Remplir une seule fois le réservoir de ces 88 avions brûle 2 464 tonnes de CO₂, ce qui constitue l’équivalent des émissions de CO₂ annuelles de 164 Canadiens.

DES NAVIRES DE GUERRE À 5,6 MILLIARDS \$ CHACUN

En 2008, le gouvernement fédéral lançait un programme pour la construction de 15 navires militaires de type destroyers afin de remplacer la flotte actuelle. Le budget initialement prévu de 26,2 milliards \$ a depuis été multiplié par trois pour atteindre 84,5 milliards \$, soit 5,6 milliards \$ par navire, selon le Directeur parlementaire du budget (DPB). Celui-ci prévoit aussi des coûts totaux de 306 milliards \$ pour leur durée de vie utile de 65 ans. Au final, cela représente donc pas moins de 20 milliards \$ par destroyer. 9

DONNER DES FLEURS AU SUIVANT

Jacques Newwashish et les dessins du guerrier

Dans le cadre d’une série de rencontres d’artistes de la Mauricie intitulée *Donner des fleurs au suivant*, nous donnons l’opportunité à chaque artiste de désigner la prochaine personne dont nous ferons le portrait. La précédente artiste rencontrée, l’autrice-compositrice-interprète Laura Niquay, a nommé l’artiste multidisciplinaire Jacques Newwashish, que nous avons rencontré à l’Atelier Presse Papier. Ce texte ne représente que quelques bribes de la carrière de celui qui a cultivé une amitié avec Armand Vaillancourt, fondé un camp traditionnel et permis de faire connaître la culture atikamekw ici et ailleurs.

PROPOS
RECUEILLIS PAR
MAGALI BOISVERT

JOURNALISTE

Comment décrirais-tu la manière dont l’art est arrivé dans ta vie?

Oh mon dieu, il est arrivé plusieurs fois ! C’est pas juste une fois... C’est des étapes, je pense. Ce dont je me souviens, c’est il y a longtemps, c’était au primaire, à l’école, et qu’on avait la chance d’avoir du papier et des crayons. Je ne faisais pas de l’abstrait au début, mais c’est là que ça a commencé.

Je dessinais des portraits de gens qui étaient assis en face ou à côté de moi, des profils. Ça a continué pendant que j’étais à l’école, parce que je suis allé au pensionnat. Après, ça a toujours continué. Au secondaire, je me suis rendu compte que j’avais un pouvoir. Les gens trouvaient que c’était beau, ce que je faisais, et ça me flattait d’avoir des bons commentaires. Tu vas chercher une certaine reconnaissance, de l’amour, je dirais. Et quand t’es ado ou enfant, de l’amour, t’en as besoin.

Je m’étais ramassé avec deux livres sur les photos d’Edward Sheriff Curtis, [le photographe ethnologue] qui a fait le tour des communautés autochtones

[des États-Unis] vers la fin des années 1800. Alors j’avais ces livres-là en noir en blanc, et j’ai continué à faire des portraits, plus imposants, plus grands.

C’est là que j’ai appris à savoir qui je dessinais, et aussi à connaître leur histoire, l’histoire de tous les peuples autochtones de l’Amérique, quelle vie ils ont eue, quand il y a eu l’arrivée des hommes blancs, la conquête de l’Ouest. Tassés, tués, exterminés. Je lisais ça, ça me faisait de quoi. J’étais fâché. J’étais prêt à faire la révolution. Je dis souvent que j’aurais aimé être guerrier à cette époque-là. Ça m’a permis d’améliorer le dessin, le fait que les photos étaient en noir et blanc, parce que je travaille beaucoup avec l’encre de Chine. Ça m’a permis d’être fier de qui j’étais.

Est-ce que cette colère-là t’habite encore, celle que tu as vécue en apprenant l’histoire des peuples autochtones ?

La colère, j’en ai besoin, je pense qu’elle me nourrit. Je ne pourrais pas être indifférent face à une personne qui se fait tabasser ou quand on est en train de couper toute une forêt. Je ne peux pas être indifférent à ça. Oui, des fois, je suis en colère encore, mais je sais que j’ai un pouvoir de prise de parole pour défendre.



PHOTO : MAGALI BOISVERT

L’artiste multidisciplinaire Jacques Newwashish cumule près de 40 ans de carrière dans les arts. Muraliste, graphiste, illustrateur, peintre, sculpteur, acteur ; nous avons rencontré cet homme plus grand que nature dans les coulisses de l’Atelier Presse Papier.

Je disais l’autre jour que les arbres, le territoire, les animaux, eux, ils n’ont pas la parole pour nous dire « C’est assez ». Nous, on a le pouvoir. J’essaie de prendre cette parole-là à travers des œuvres. C’est une façon d’être guerrier.

Je suis curieuse de savoir quelle personne tu as choisie pour le prochain portrait d’artiste de la Mauricie. Qui désignes-tu pour aller donner des fleurs ?

Patrick Boivin, qui est musicien,

bassiste, avec Florent Volland et d’autres groupes. Il est toujours là, il vient de ma communauté [de Wemotaci]. Ça fait des années qu’il joue, qu’il fait des tournées avec des groupes. C’est une personne que je respecte beaucoup. J’ai peut-être eu la chance d’être une ou deux fois sur scène avec lui. En tant que personne aussi, il est très bon, gentil. Il est conseiller présentement au Conseil des Atikamekw de Wemotaci, je ne sais pas s’il va se représenter aux élections.

On le lui souhaite ! Que voudrais-tu lui dire ? Je lui passerai le mot.

Kwei Patrick ! Ça fait longtemps qu’on se connaît. Je t’apprécie beaucoup en tant que personne, mais aussi ta passion pour la musique. Ça m’a inspiré, mais ça peut aussi être un exemple pour d’autres à venir, de rester humble dans tout ça et de rester passionné. Je trouve ça remarquable. 9

Plessis de Joël Bégin : le roman aux mille visages

Le roman *Plessis* a fait une entrée fulgurante cette année alors que l’enseignant en philosophie au Cégep de Trois-Rivières et résident de Batiscan, Joël Bégin, sort son tout premier ouvrage en 2022 avec VLB éditeur.

MAGALI BOISVERT

JOURNALISTE

UN FOUILLIS HEUREUX DE VÉRITÉS ET DE FICTIONS

Ce qu’il faut savoir, c’est que *Plessis* est une œuvre de fiction qui fait appel à de nombreux faits historiques véridiques. Ainsi, le roman revisite et réinvente un événement marquant dans l’histoire québécoise : le décès de Maurice Duplessis à Schefferville en 1959. À la suite de ce qui est annoncé comme quatre attaques cérébrales en 24 heures, on soupçonne que le Premier ministre de l’époque aurait plutôt pu être victime d’un acte criminel.

Pour enquêter sur l’affaire, on fait appel à Paul-Émile Gingras, « le dernier entré dans le corps de police de la Cité des Trois-Rivières ». Le jeune Gingras, quelle coïncidence, étudie au Séminaire Saint-Joseph aux côtés d’un certain « Gégé », alias Gé-

rald Godin, dont le souvenir sera habilement réanimé.

UN FESTIN DE RÉFÉRENCES POLITIQUES

Les férus et fêrues d’histoire politique seront aux anges avec *Plessis*. À titre d’exemple, dans un passage qui serait une bonne introduction de blague, Gingras entre dans un bar de Québec. Sur qui tombe-t-il ? Sur le futur Premier ministre unioniste Daniel Johnson, le journaliste au sombre destin Pierre Laporte et le député René Chaloult, empêtré dans une controverse à propos du drapeau québécois (dont la genèse fait des vagues encore aujourd’hui). Évidemment.

Quiconque aime les récits à saveur de complots et d’enquêtes pourra se ravir de suppositions que la femme polonaise de Jacques Parizeau, Alice, née Alicja Poznańska, serait « une médiatrice entre Québec et le gouvernement communiste concernant le rapatriement du trésor ».

En ce qui a trait aux mille références historiques, *Plessis* est un vrai festin pour l’esprit. On ne peut s’empêcher de faire des recherches sur les faits mentionnés pour départager le vrai du faux, et cela en constitue tout le plaisir. On ne peut également pas quitter cette lecture sans avoir un intérêt supplémentaire envers les coulisses de l’histoire québécoise.

DES STYLES HÉTÉROCLITES

Le style d’écriture de Bégin est en grande partie solide, particulièrement lors des passages du point de vue de Gingras, et parsemé d’incartades stylistiques variées selon les témoins de l’histoire.

Pour ce qui est des dialogues, surtout en début de récit, certains font grincer des dents malgré le plein assentiment du lectorat au contexte historique : « — Godin ! Papou ! Rore Petro ! Avez-vous-tu vu les rosières à ras la source ? Fortuites en crique,

pareil ! » Quelques expressions disons... colorées teintent aussi la narration avec des airs de Fred Pellerin : « [L]’une d’entre elles céda et, le temps de crier chiotte, libéra cinquante mille pitounes dans le Saint-Laurent ».

Notons toutefois des perles de langage, comme les passages empruntant le style de Gérard Godin : « [C]’est juste parce que vous avez l’imagination d’une gélinothe que vous battez les chemins mille fois battus de la survivance, si seulement vous arrêtez de regarder le trou de cul de votre nombril ! » C’est d’une vraisemblance à s’y méprendre.

UN ROMAN AUX MULTIPLES VISAGES

Le roman ne tente même pas de se caser dans l’une ou l’autre dans grandes catégories livresques. Roman noir, historique ou policier, presque autofiction (puisqu’on plonge allégrement dans la généalogie des Bégin, patronyme de l’au-

teur) ; les étiquettes ne collent pas à cet objet aux mille facettes. On rit à une page et la suivante nous informe sur le passé nébuleux d’un député unioniste.

L’auteur partage avoir écrit *Plessis* au départ comme une collection hétéroclite d’écrits, qu’il aurait par la suite rassemblés dans une suite à peu près logique. Par moments, la lecture se fait cahoteuse de par la multiplicité de narrations (d’où les tons et styles différents), mais le personnage de Gingras est assez présent et central pour tisser une courtepointhe cohérente.

UNE LETTRE D’AMOUR AU QUÉBEC

Plessis s’avère être une lecture riche, truffée de références historiques et de jeux de langage inspirés par un amour évident pour le Québec. Même le lecteur qui n’est pas habituellement attiré par les artefacts du passé saura probablement suivre ces péripéties avec intérêt. 9

Véronique Hébert : Nitaskinan, le territoire par la langue

Professeure invitée au département de lettres et communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Véronique Hébert offre des cours de création littéraire en production théâtrale sur la question du Nitaskinan (territoire atikamekw). Dramaturge, comédienne et doctorante en études théâtrales, elle cumule les engagements culturels et sociaux dans le dessein de faire vivre et connaître la culture atikamekw.

ANNE-MARIE DUQUETTE

LE SABORD

Sabord

Issue de deux communautés, celle de Wemotaci (Haute-Mauricie) et de La Macaza (Laurentides), où a été fondé le premier collège pour Autochtones (Manitou), Véronique Hébert entretient une relation riche avec le territoire. Ses grands-parents lui ont inculqué les savoirs ancestraux, en insistant sur l'importance de la maîtrise de la langue française. Eux-mêmes ayant été privés de leur rôle parental par les pensionnats qui leur avait ravi leur fille, ils ont fait une priorité de transmettre à leur descendante le savoir-faire et les connaissances atikamekw. En tant qu'enfant de la première génération de pensionnaires, Véronique Hébert témoigne de la position difficile dans laquelle elle était placée : « on ne pouvait pas blâmer nos parents, victimes des pensionnats, mais on écopait de tous les contre-coups » (absence de figure parentale, haine de sa propre culture autochtone, etc.). En effet, « l'un des effets les plus tristes des pensionnats, révèle-t-elle, c'est que les jeunes adultes qui en sortaient avaient honte de leur culture autochtone. Donc, quand les grands-parents transmettaient leur

savoir à leurs petits-enfants, ça créait des tensions entre les générations ». La dramaturge cherche à renverser ce rapport honteux à la culture en valorisant particulièrement dans ses pièces les traditions ancestrales de sa communauté.

Pour Véronique Hébert, le théâtre comme moyen de création allait de soi : « il y a une forme de théâtralité à même la culture atikamekw, par le conte, l'oralité, le mode de vie, le rythme, le respect du silence, le temps d'écoute, le langage non-verbal », explique-t-elle. Cette pratique artistique l'a interpellée dès son plus jeune âge. À 17 ans, elle a quitté son village pour aller étudier en théâtre à Montréal, mais elle a ressenti une gêne : « très tôt, j'ai senti que, comme Autochtone, ce n'était pas ma place. Mes collègues de classe avaient un regard désapprobateur ; ce n'était pas comme aujourd'hui ». Ce qui la pousse à abandonner. Dix ans plus tard, elle renoue avec la scène par le biais de sa sœur qui lui fait connaître la compagnie de théâtre Ondinnok, qui offrait une formation en collaboration avec l'École nationale de théâtre du Canada. Elle est retenue pour le programme de trois ans, mais la naissance de sa fille l'empêche de terminer la formation. Elle choisit tout de même de s'inscrire au baccalauréat et c'est au terme de cette formation qu'elle

constate « qu'il n'y a presque pas mention du théâtre autochtone nulle part ». Elle décide alors de poursuivre ses études à la maîtrise, où elle s'intéresse au chamanisme dans le théâtre féministe de Jovette Marchessault et de Pol Pelletier.

Après avoir enseigné à Wemotaci, Véronique Hébert se lance dans un doctorat en recherche-création. « L'objet principal de ma recherche est la structure linguistique atikamekw et sa transposition scénographique », résume-t-elle. Si elle est inscrite au doctorat à l'UQAM, la dramaturge et chercheuse salue l'apport des professeur-es en linguistique de l'UQTR dans le développement de sa problématique. Ce contact inattendu dans son parcours lui a permis de se munir d'outils théoriques sur la science du langage pour mieux comprendre la relation entre le territoire et la langue atikamekw : « il y a une façon de créer des images, dans la langue atikamekw, qui est très poétique. Quand tu traduis en français, c'est fort et empreint de spiritualité. ». La langue réfère constamment à un lexique de faune, de flore et de savoir-faire (pêche, trappe, chasse, cueillette, etc.), qui constitue un matériau de choix pour les dramaturges. La doctorante donne l'exemple du mot « notcimik, qui veut dire *la forêt* ; mais quand tu le décortiques, il signi-



PHOTO : LORI CALMAN

fie là d'où vient notre sang ». Elle a eu l'occasion d'explorer cette poésie linguistique à travers ses diverses créations jouées sur les planches, dont la pièce *Métusse* (Ondinnok, 2013), *Oka* (revue *Inter*, 2016) et *Notcimik* (Festival de présence autochtone, 2021).

La jeune artiste a également été approchée en septembre dernier à Montréal pour contribuer à une œuvre collective pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, mais elle a refusé, souhaitant plutôt poursuivre son engagement dans le Nitaskinan.

Le théâtre est pour Véronique Hébert sa « façon de [s]e réapproprier toute la spiritualité, le rapport à l'invisible, le sacré, qui a été un peu évacuée avec la colonisation », et il est primordial d'inclure des membres de sa communauté dans ses productions, mais aussi de tenter autant que possible de rendre ces dernières accessibles au public autochtone. Parmi ses projets à venir, mentionnons un spectacle multilingue et multigénérationnel réalisé conjointement avec des artistes atikamekw et les étudiant-es de ses classes de l'UQTR, prévu à la mi-avril. 9

Marie-Michelle Savard : écrire avec humour et empathie

Nous avons rencontré la romancière Marie-Michelle Savard afin de discuter de ses projets d'écriture où rire, bonté et écologie se côtoient.

MARILYNE BRICK

COLLABORATRICE

LA NAISSANCE D'UNE ÉCRIVAINNE
Marie-Michelle Savard, Shawiniganaise de 34 ans, est artiste dans l'âme. Depuis qu'elle est toute petite, inlassablement, elle crée. Peinture, dessin, macramé, photographie, écriture, tout y passe. Elle avoue même, non sans laisser échapper un éclat de rire : « J'ai chez moi des piles et des piles de cahiers Canada remplis d'histoires que j'ai écrites et conservées depuis l'école primaire ! » Elle ajoute : « À l'époque, les ensei-

gnants me réprimandaient, car j'excédais continuellement le nombre de mots permis. C'est que je réfléchis mieux, je m'exprime mieux par écrit. »

Toutefois, lorsqu'est venu le moment de choisir un programme collégial, c'est vers la photographie qu'elle s'est tournée. Après une belle carrière dans le domaine, qui a duré quelques années, et qui lui a permis d'assumer son penchant pour la création, de même que son statut d'artiste, Marie-Michelle est maintenant chargée de projet pour Trois-Rivières

Récolte et Shawinigan Récolte, deux initiatives de La Brouette, un organisme en agriculture urbaine et écocitoyenneté. Avec cet emploi, elle lutte pour la réduction du gaspillage alimentaire et pour l'environnement, enjeux qui lui tiennent à cœur et qui se retrouvent dans son premier roman, de même que dans *Le Draft de T.R.A.P.S.*, un roman participatif unique dans la province.

UN PROJET UNIQUE AU QUÉBEC

Pour une deuxième année consécutive, les auteurs Jessica Lavoie et David Landry, à la tête de la nouvelle maison d'éditions Dreams Workshop située à Saint-Urbain dans la région de Charlevoix, invitent le public à participer à un projet unique au Québec : « Un livre dont vous êtes les auteurs ! » Cette année, l'invitée spéciale est Marie-Michelle, qui écrira l'un des chapitres du *Draft de T.R.A.P.S.* (acronyme de « Théoriquement une rocambolesque aventure pleine de suspense »), un roman particulièrement « difficile à décrypter », avoue l'autrice en riant. Empreint d'humour, le récit satirique mélange science-fic-

tion et fantastique et s'attaque à toutes sortes d'idées préconçues. « Étant donné le nombre considérable de participants, qui donnent tous des idées de péripéties, il ne faut pas que cela se prenne trop au sérieux, sinon ce serait impossible. Le gros défi des auteurs, c'est d'écrire, avec l'aide du public, quelque chose qui soit compréhensible et intéressant pour un lecteur qui n'aurait pas participé au processus de création du roman. »

Ainsi, à toutes les semaines, et ce, jusqu'en mai 2023, « Jessica et David publient sur leur page Facebook une vidéo dans laquelle ils résument les dernières péripéties du roman. Ensuite, ils créent un sondage où les participants – à ce jour il y en a quarante, mais ce nombre ne fait qu'augmenter – donnent des suggestions, on pourrait dire des contraintes. Par la suite, ils mettent ensemble toutes ces idées pour en faire un texte. C'est un bon défi, parce que parfois, ce sont des affaires assez *flyées* ! »

ÉCOFICTION ET BIENVEILLANCE

En mai prochain paraîtra

aux éditions Dreams Workshop *Notre côté du mur*, le premier roman de la jeune mauricienne. À l'origine de ce projet d'écriture, une question : en s'inspirant de la situation actuelle, comment peut-on représenter la vie sur Terre dans 200 ans ? « Avec la montée des eaux que l'on prévoit, j'ai pensé à un monde où il ne resterait qu'un seul continent en tentant de concevoir à quoi ressemblerait la vie de ceux qui sont encore là. » Notre côté du mur est ainsi une écofiction, c'est-à-dire un roman qui met en scène les crises écologiques et leurs conséquences de manière vraisemblable. Cependant, l'autrice précise : « Je ne voulais pas que cela devienne un roman moralisateur, même si je pense qu'à un certain point, certaines réflexions doivent être faites. Mon roman est beaucoup basé sur le fait qu'il n'y a personne qui soit foncièrement méchant. » À travers la fiction, Marie-Michelle invite ainsi ses lecteurs à décentrer leur point de vue, à faire preuve d'empathie envers autrui et à accueillir avec bienveillance l'altérité. 9



PHOTO : GRAOISELLE DEL L'AUTRICE

Marie-Michelle Savard, autrice.

La Francophonie peut-elle ou doit-elle être comparée au Commonwealth ?

Pour l’émission de *La tête dans les nuances* diffusée au mois de mars, Robert Aubin se questionne par rapport au le rôle actuel et futur de la Francophonie dans le monde et au Québec en compagnie de son panel invité.

MAGALI BOISVERT
JOURNALISTE

Le 20 mars marquera la 36^e journée internationale de la Francophonie, alors que l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) fêtera à la même date ses 53 ans depuis sa fondation en 1970 à Niamey, au Niger.

Pour discuter de cette alliance de taille, le panel expert est constitué de messieurs Michel Audet, professeur associé au HEC et ex diplomate, Sylvain Benoît, directeur au Bureau de l’international et du recrutement de l’UQTR et Karl Blackburn, président et chef de la direction du Conseil du patronat du Québec.

COMME LE COMMONWEALTH?
Le panel invité s’exprime d’abord sur la question centrale de l’émission. M. Audet affirme que le Commonwealth et la Francophonie sont deux entités très différentes dans leur nature : « On est dans deux zones bien différentes. Le Commonwealth, c’est 56 pays qui ont porté allégeance à la reine, maintenant au roi, qui a comme principale plateforme l’éco-

nomie, la circulation des capitaux et des biens, un peu de coopération. »

Le Commonwealth est ainsi basé sur un assujettissement colonial et religieux, « tandis que la Francophonie, ça a été mis au monde par un Cambodgien, un Nigérien, un Tunisien, un Sénégalais. Donc c’est un secrétaire général, une secrétaire générale, maintenant, qui est élue. Donc le chef n’est pas le président de la France par exemple. Au départ, c’était très coopération culturelle et technique, c’est devenu plus politique. »

M. Audet poursuit en mentionnant que la langue est l’élément commun de ce groupe de « bientôt plus de 320 millions de locuteurs francophones » composé de « 88 pays » francophones et francophiles. Les objectifs sont variés : « Beaucoup centré sur la coopération en matière de culture, en matière d’éducation, en matière de promotion de la langue française, en matière de renforcement de capacités sur les enjeux de démocratie, de droits de l’homme et aussi beaucoup sur l’économie », ajoute celui qui a siégé à l’UNESCO comme représentant du gouvernement du Québec.

L’IMPORTANCE DE L’AFRIQUE DANS LA FRANCOPHONIE
Assez rapidement, le sujet de la place privilégiée de l’Afrique au sein de la Francophonie est abordé. M. Karl Blackburn mentionne que « la majorité de la croissance de la francophonie va provenir du continent africain. Alors, comment les entreprises du Québec, comment les entreprises du Canada, les entreprises de l’Amérique qui rayonnent auprès de la Francophonie peuvent-elles jouer un rôle dans cette opportunité qui s’offre à nous en termes de potentiel économique? »

M. Sylvain Benoît avance que le positionnement actuel du Québec et du Canada sur le territoire africain n’est plus ce qu’il était. « Je considère que le Canada a eu plus d’impact à une certaine époque au niveau international que son réel poids économique ou démographique. Là, parce qu’on était présents sur le territoire africain, il y avait beaucoup de projets de coopération, beaucoup de projets d’entraide et là, graduellement, les décisions de certains gouvernements ont fait que ça a fondu comme peau de chagrin. Je pense qu’on a perdu là une occasion extraordinaire de positionnement. »

« LA LANGUE DU COLONISATEUR »
La langue française doit plus que jamais être défendue, selon le panel. M. Benoit constate une baisse d’intérêt envers la langue française dans le cadre de ses fonctions : « On voit des étudiants, des ressortissants de différents pays de la francophonie traditionnelle qui vont choisir les universités anglophones, qui vont préférer s’en aller dans le monde anglo-saxon parce qu’ils disent : “Au niveau du développement économique, j’ai plus d’opportunités sur ces pistes-là”. »

M. Audet rappelle également que sur la plupart des territoires, il existe également « des centaines de langues vernaculaires, géographiques. Et il ne faut pas que la langue du “colonisateur”, que ce soit l’anglais, le français, vienne gommer toutes ces langues-là. Et je regarde au Québec, au Canada, avec ce qu’on a fait aussi avec les langues des Premières Nations, qui est le véhicule de la culture de ces communautés. Il y a là un enjeu important aussi de multilinguisme, avec toute la noblesse du terme, où il faut aussi permettre à ces pays-là de continuer à communiquer et faire valoir leur culture dans leur propre langue. »

À VOTRE AGENDA

SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES : UN DÉBAT À NE PAS MANQUER! VENDREDI, 24 MARS DE 18 H 30 À 20 H

ISABELLE PADULA
JOURNALISTE

Manger végétarien ou omnivore : quelle meilleure option pour les animaux, la santé et la planète? C’est la question qui sera débattue par Dominic Lamontagne, artisan fermier et Jean-François Dubé, militant végétarien dans une formule débat qui s’articule autour du livre *La chèvre et le chou*. Publié en 2022, ce livre présente un

échange épistolaire autour de l’alimentation entre Dominic Lamontagne et Jean-François Dubé. D’un côté, Dominic Lamontagne, auteur de *La ferme impossible* propose un omnivorisme de subsistance, tandis que Jean-François Dubé propose une posture végétarienne assumée.

« À une époque où les réseaux sociaux nous enferment plus souvent qu’autrement dans des chambres d’écho, nous avons plus que jamais besoin d’espaces où les idées peuvent s’entrechoquer, dans le respect. La structure proposée pour cette soirée vise à permettre aux au-

teurs de présenter leur point de vue, tout en étant assez flexible pour permettre des échanges entre les deux participants. Une période d’échanges avec le public est également prévue. » explique Renaud Gignac, administrateur de *la Gazette de la Mauricie*. Cet événement auquel vous êtes conviés est organisé par *La Gazette de la Mauricie* en collaboration avec le Salon du livre de Trois-Rivières et les éditions Écosociété. Coût d’entrée au Salon: 5 \$. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!



REMERCIEMENTS ET RAYONNEMENT

L’HUMANITÉ RECONNUE DE JACQUES GOLDSTYN

ISABELLE PADULA
JOURNALISTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



Savez-vous qui illustre avec brio notre éditorial? Quel est le véritable nom de Boris qui fait partie de la vie de la Gazette de la Mauricie depuis plusieurs années déjà? Il s’agit du caricaturiste Jacques Goldstyn alias Boris qui a été récemment choisi à l’unanimité Artiste pour la paix de l’année. Cette marque de reconnaissance souligne le travail d’une personnalité artistique reconnue pour son humanisme. Ce prix Artiste pour la paix est attribué annuellement par l’organisme sans but lucratif Les Artistes pour la Paix (APLP) chapeauté par le groupe international Performing Artists for Nuclear Disarmament. C’est la première fois que le prix Artiste pour la paix est décerné à un artiste caricaturiste.

En honorant Jacques Goldstyn, le jury de l’APLP a tenu à souligner l’important apport de cette profession comme une partie essentielle de l’actualité dans les médias. « Depuis 1989, date de notre première fête APLP de l’année, jamais nous n’avons fêté

de caricaturiste ou dessinateur de presse et pourtant, nous devons à cette profession essentielle d’artistes, la vérité quotidienne en politique, rien de moins. » Toute l’équipe de *La Gazette de la Mauricie*, se joint à moi pour féliciter chaleureusement ce précieux collaborateur qui nous illustre à chaque mois une bonne dose d’humanité!

LA RIGUEUR EXEMPLAIRE DE STÉPHANIE DUFRESNE
Les articles approfondis en environnement rédigés par la journaliste Stéphanie Dufresne, géographe de formation et détentrice d’une maîtrise en environnement, ont toujours su distinguer *La Gazette de la Mauricie*. Sincèrement, lorsque j’ai pesé le pour et le contre de devenir directrice générale de *La Gazette de la Maurice*, le contenu recherché et original des articles de la journaliste en environnement Stéphanie Dufresne ont fait pencher la balance du côté des grands avantages. De tels articles

rédigés avec une recherche approfondie, dans la rigueur journalistique, qui outillent les lecteurs et contribuent à aiguïser leur sens critique, c’est précieux.

Récemment la Ville de Nicolet a créé un poste de coordonnatrice de la transition écologique et de l’innovation qui sera occupé par Stéphanie Dufresne qui a ainsi quitté son poste de journaliste régulière tout juste avant mon arrivée comme directrice de *La Gazette de la Mauricie*. Au nom du conseil d’administration, de nos lecteurs et de tous ceux qui gravitent autour de *La Gazette de la Mauricie*, je tiens à te remercier grandement Stéphanie pour tous ces articles en environnement rédigés avec cœur, rigueur et professionnalisme! Au grand plaisir de tisser une collaboration sous une forme différente dans l’avenir et de continuer de te lire à l’occasion dans les parutions à venir de *La Gazette de la Mauricie*!

UNE INITIATIVE DU



EN COLLABORATION AVEC



5^e

LES RENDEZ-VOUS DES CINÉMAS DU MONDE

DU 20 AU 29 MARS 2023

À L’AFFICHE AU THÉÂTRE DU CÉGEP À 19 H :

20 mars : Le mythe de la femme noire
21 mars : Marcher sur l’eau
22 mars : Histoires boliviennes
27 mars : En attendant Raïf
28 mars : Zo Rekem

À L’AFFICHE À L’AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 19 H :

23 mars : Rojek
29 mars : Animal

PROGRAMMATION COMPLÈTE : cs3r.org

ADULTES : 10 \$ ÉTUDIANT.E.S : 7 \$ GRATUIT POUR LES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES ET DU COLLÈGE LAFLÈCHE

